

# Garanties d'emprunts

## Communauté de Communes du Val de Sarthe

Sylvestre BAPTISTA

Service Economie, Aménagement Habitat  
27 rue du 11 novembre – BP 26  
72 210 LA SUZE-SUR-SARTHE  
02 43 83 51 12

[economie@cc-valdesarthe.fr](mailto:economie@cc-valdesarthe.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Afin de favoriser la construction de logements sociaux sur son territoire, la Communauté de communes garantit une partie des emprunts des bailleurs sociaux auprès de la Caisse de dépôts et consignations.

### TYPE D'AIDE

Garantie

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes du Val de Sarthe

### TYPE DE BENEFICIAIRES

Bailleurs sociaux

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

La garantie est consentie pour les projets de logements sur lesquels la Communauté de communes intervient sous forme d'apport de foncier viabilisé. Signature d'une convention formalisant cette aide avec le bailleur social.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Garantie à hauteur de 20% des emprunts.

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Caisse des dépôts et consignations

### BILAN DE L'ANNEE PRECEDENTE

Deux projets garantis en 2023